



LA DIRECTIVE MIF - DIGITAL ENCADRÉ

AAA089E

2h45 dont 30 min d'encadrement 350,00 €^{HT}

Objectifs

La directive MIF et ses conséquences sur la relation clientèle • MIF : obligation d'information des clients • MIF : obligation d'évaluation et de meilleure exécution

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

Profil Animateur(s)

Professionnel des sujets abordés dans le module

Concepteur des modules

Ce module a été conçu par des spécialistes de la formation à distance et des sujets : Banques - Marchés financiers

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

MODULES

La directive MIF et ses conséquences sur la relation clientèle

La directive Marchés d'instruments financiers (MIF) a des répercussions majeures sur l'organisation et l'exercice de l'activité des banques et des prestataires de services d'investissement.

MIF : obligation d'information des clients

Mieux informer pour être plus protégé : telle a été l'une des règles posées par la directive MIF qui a renforcé les obligations d'information des prestataires de services d'investissement envers leurs clients.

MIF : obligation d'évaluation et de meilleure exécution

Le prestataire de services d'investissement a l'obligation de servir au mieux les intérêts de ses clients, en s'assurant notamment que le service qu'il délivre est en adéquation avec les objectifs d'investissement du client.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.